bitte s'est rendu coupable de banqueroute frauduleuse. Le 18 septembre, trois jours après l'apposition des scellés, lors de laquelle Labitte avait affirmé à M. le juge de paix que tout son actif était présenté à justice, le syndic apprenait qu'une grande quantité d'objets appartenant à la faillite avaient été déposés chez les époux Lecoq, 164, rue de Lille.

L'inventaire additionnel, auquel il était procédé le 10 novembre, constatait, en effet, à ce domicile la présence de glaces, table, effets à usage personnel du failli, vaisselle, cave à liqueurs, etc., et notamment 470 kilogrammes de coton filé en écheveaux de différentes nuances et 59 gilets de chasse; l'information établit que, quelques jours avant le jugement déclaratif, Labitte préméditant ce détournement, avait loué 2 chambres aux époux Lecoq, pour un loyer mensuel de 7 francs. Le soir même du jugement, et à la faveur de la nuit, le déménagement avait été effectué par la femme Lecoq, un de ses ouvriers et la servante de Labitte. Il ne comprenait pas seulement les objets énumérés en l'inventaire du 10 novembre; c'est ainsi que 113 gilets de chasse et non 56 avaient été détournés de chez l'accusé; c'est ainsi encore qu'une certaine quantité de laine filée, dissimulée dans l'enveloppe d'une paillasse appartenant à la femme Lecoq, avait été enlevée de chez cette dernière par un commissionnaire qu'accompagnait la servante de Labitte et portée chez le frère Corteux. Le jour de la déclaration de faillite, une cave à liqueurs était également, sur l'ordre de l'accusé, portée par sa servante chez une femme Fourmentaux, demeurant 15, rue de Lille. Enfin, parmi les objets inventoriés le 14 septembre au domicile de Labitte et confiés à sa garde, se trouvaient une caisse de cannettes blanches, et 4 paquets de déchets dit chiquettes. Quelques jours avant la vente aux enchères publiques à laquelle il allait être procédé par le commissaire priseur, et dans la nuit même du recolement (nuit du 4 au 5 janvier dernier) l'accusé, aidé d'un sieur Duforest, enlevait lesdits objets. Les cannettes ont été transportées en face de sa maison, dans la cour de l'estaminet du *Sapin Vert*, sous une capote de voiture, les chiquettes ont été déposées dans la cour et dans les latrines d'une maison contiguë à la sienne, appartenant à un sieur Libargy. Labitte avait déjà fait pour les vendre d'inutiles tentatives, quand ce dépôt frauduleux a été dénoncé au syndic.

L'accusé avoue les faits qui lui sont reprochés.

En conséquence, Labitte, Jules, est accusé d'avoir, en 1876, à Roubaix, étant commerçant failli, détourné ou dissimulé tout ou partie de son actif, crime prévu et puni par les articles 591 et 600 du Code de commerce.

L'audience continue.

Belgique

Un nouveau tirage des obligations de Bruxelles, 1874, a eu lieu hier. Voici les obligations primées :

Le n° 679218, remboursable par 30,000 fr.; le n° 448716, par 5,000 fr.; les n°s 339605, 335229, 456975, par 1,000 fr.; les n°s 130454, 209106, 406729, 434526, 735351, par 500 fr.; les n°s 266[illegible], 440963, 464151, 286448, 416[illegible], 1[illegible], 1[illegible]02, 600844, 621804, 733289, 734176, par 2[illegible] fr.

Faits Divers

— Le maréchal de Mac-Mahon avait adressé, il y a quelques semaines déjà, au Pape des cadeaux qui sont parvenus à leur destination. Le principal de ces cadeaux était une belle tapisserie des Gobelins. C'est l'usage, lorsqu'un souverain atteint un âge avancé, de lui adresser, à l'anniversaire de sa naissance, des présents. Les journaux italiens annoncent que l'envoi du président de la République est heureusement arrivé au Vatican, et que, présenté par M. Maude, il a été reçu de la manière la plus favorable par Pie IX. Presque en même temps que le représentant de la France s'acquittait de cette commission près du chef de l'Eglise, l'empereur d'Autriche chargeait le comte Larich, chevalier de la Toison-d'Or, maréchal de cour, conseiller intime et membre héréditaire de la Chambre haute, de se rendre à Rome comme ambassadeur extraordinaire pour offrir au Pape les félicitations de François-Joseph.

— On a remarqué que la plupart des évêques de France auront fait cette année, par eux-mêmes ou par leurs représentants, une visite au Saint Père, à l'occasion de son Jubilé épiscopal. S'y trouvent en ce moment : les archevêques de Bourges et d'Aix ; les évêques de Poitiers, d'Agen, d'Aire, de Montpellier, de Nantes, de Maurienne, de Tarentaise, de Mende, de Nancy, de Saint-Brieuc et de Lydda, in partibus. Par le prochain paquebot on attend, à Saint-Nazaire, l'évêque de la Basse-Terre, qui se dirige aussi vers la Ville-Eternelle.

La Suisse est représentée par Mgr Mermillod, Mgr Lachat et Mgr Bagnoud.

La plupart des évêques d'Italie seront aussi à Rome pour le 3 juin.

— Une dépêche de Rome, en date du 22 mai, adressée aux journaux catholiques de Paris, annonce que la veille au soir à Saint-Pierre, une foule immense, vingt mille personnes environ, se trouvait dans la basilique pour le *Te Deum* qui était chanté en actions de grâce. De nombreux évêques étaient présents. Une manifestation imposante a eu lieu sur la place Saint-Pierre.

Le Pape a reçu dans la journée de nombreux pèlerins de toutes les nations.

Une adresse a été lue par le prince Altieri offrant au nom des peuples catholiques les dons qui sont réunis à l'exposition.

Le Pape a répondu en rappelant les présents des Mages, à qui Dieu pour récompenser leur foi et leur charité, avait envoyé une étoile pour leur montrer le chemin.

« Nous, aussi, a-t-il dit, — nous avons une étoile, c'est Marie, que nous devons invoquer avec Saint-Joseph, patron de l'Eglise. »

Le Pape a fait des vœux pour le retour de l'Italie à la fidélité catholique et béni toutes les nations, criant d'une voix forte : Courage ; confiance ! le triomphe viendra !

— M. Dunc Klopp, l'illustre historien allemand, est entré dans le giron de l'Eglise catholique. L'abjuration a eu lieu au palais archiépiscopal de Vienne et a été présidée par Mgr Jacobini, nonce apostolique.

— Le vol au duel. — Le 26 février dernier, un Américain de passage à Paris, M. Skaats, se promenait sur le boulevard des Italiens, quand un individu, comme lui en costume de touriste, l'aborda pour lui demander le chemin de la Bourse, et dans la conversation se présenta sous le nom de Lamont, Américain, en relations avec des personnes notables de New-York. Il proposa à son compatriote de visiter ensemble les monuments et les curiosités de la capitale, et rendez-vous fut pris à cet effet. Exact à l'heure, le véritable Yankée se laissa conduire au café de la Madeleine. On commença par boire le champagne que Skaats paya, et on lia connaissance avec un consommateur, en réalité compère de Beaumont, disant être irlandais et se nommer Murphy. Lui aussi voyageait, disait-il en touriste; il avait visité les Etats-Unis, et un opulente succession qu'il venait de recueillir lui permettait de satisfaire toutes ses fantaisies. A l'appui de ses allégations, il exhiba un paquet de bank-notes. Beaumont, c'est le nom véritable de l'escroc, feignit de voir là une vantardise dont il se montra froissé et en demanda raison.

— Un duel! s'écrièrent les deux autres consommateurs.

— Oui, un duel à trois!

— Monsieur, quelles sont vos armes ?

— Des bank-notes. Ceux qui en montreront le plus seront vainqueurs. Celui qui en montrera le moins sera le vaincu et payera toute la dépense que nous pouvons faire.

Beaumont et Murphy exhibèrent un paquet de billets de banque; alors Skaats retira de sa ceinture une enveloppe, fit voir qu'elle contenait pour plus de 21.000 fr. de billets de banque et se disposa à la replacer. Mais Beaumont la lui arracha et s'élança hors du cabinet, dont Murphy tenait la porte entr'ouverte. Tous deux disparurent. — Cependant, le maître d'hôtel du café à qui les allures des deux aventuriers avaient inspirés des soupçons, se mit à leur poursuite et parvint à faire arrêter Beaumont qui vient de comparaître devant le tribunal correctionnel de la Seine qui l'a condamné à 3 ans de prison et cinq années de surveillance.

— L'attention publique se porte avec une curiosité nouvelle sur la secte des Mormons, par suite des révélations qui ont été faites dernièrement par un de ses plus fanatiques partisans, que l'on vient de fusiller dans les environs du Lac Salé. Les crimes pour lesquels Lee a été exécuté remontaient à vingt ans et avaient été commis dans les circonstances suivantes :

Dans le courant du mois de septembre 1857, une caravane, composée de cent vingt émigrés, se rendait de l'Arkansas en californie pour s'y fixer. Arrivés sur un plateau des Montagnes-Rocheuses, où les avantages du site les invitaient à se reposer de leurs longues pérégrinations à travers des immensités sans route et sans abri, les émigrants s'arrêtèrent et établirent leur camp. Ils y étaient à peine installés, en vue de la grande et belle vallée du Lac-Salé, qu'ils furent attaqués par une nuée d'Indiens. Ils se retranchèrent le mieux qu'ils purent et soutinrent l'assaut sept jours durant. Au bout d'une semaine de combats incessants, ils virent venir à eux, portant un drapeau parlementaire, une troupe armée, formant la légion Nauvoo, commandée par un officier nommé John D. Lee, soi-disant accourue à l'aide des assiégés. Des négociations furent ouvertes; les hommes remirent leurs armes à leurs protecteurs et se confièrent, eux, leurs femmes et leurs enfants, à leur tutelle. Puis ils furent divisés en deux bandes : les hommes valides d'un côté; de l'autre, les femmes, les enfants et les malades, qui furent placés dans les chariots. Quant les chariots furent chargés, le convoi se mit en marche; les voitures en tête, et les hommes en file à la suite. Mais le cortége avait à peine fait un demi-mille que commença un horrible massacre. Les indiens égorgèrent les femmes et les enfants; les soldats blancs fusillèrent les hommes. De toute la bande, il ne resta pas un être vivant en âge de parler; il ne fut épargné que dix-sept enfants, dont le plus âgé avait deux ans et demi.

Cette affaire est restée depuis ensevelie dans un profond mystère, et le meurtre des émigrants de l'Arkansas fut considéré comme un de ces incidents de la vie des Plaines où les chevelures des hommes blancs sont les plus glorieux des trophées des Peaux-Rouges.

Près de vingt ans s'écoulèrent, et ce forfait était passé à l'état de légende dans le Far-West, lorsque, par suite de querelles et de ressentiments entre les chefs des Mormons, les souvenirs se réveillèrent et, de proche en proche, la lumière se fit. Il se révéla que l'anéantissement de la caravane des Montagnes-Rocheuses avait été froidement délibéré et résolu par les autorités de la colonie mormonne, et que Lee avait été l'exécuteur d'un ordre concerté par les apôtres. Lee a été arrêté et décrété d'accusation avec plusieurs autres, le 24 septembre 1874, par le grand jury du comte de Beaver, territoire de l'Utah

Il fut mis le premier en jugement à Beaver City, en juillet 1875 ; mais le jury ne put s'accorder. Un second procès eut lieu en 1876, à la même cour et devant le même juge, et cette fois Lee fut déclaré coupable. Il fut condamné à être fusillé le 26 janvier 1877, les lois de l'Etat permettant à un condamné de choisir son genre de mort. Sur appel devant la cour suprême, le jugement fut confirmé, et le vendredi 23 mars 1877 fixé pour l'exécution.

Lee a été fusillé à l'endroit même où avaient été massacrés, en 1857, les cent trois émigrants de l'Arkansas. On l'a fait asseoir sur son cercueil, et c'est dans cette position qu'il a été exécuté. Le marshal Nelson, qui commandait le feu, a lu l'ordre d'exécution de la cour, puis a demandé à Lee s'il avait quelque chose à dire, avant que la justice suivît son cours. Lee a dit, en désignant M. Fennemore, qui préparait son appareil pour prendre la photographie du condamné : « Je désire parler à cet homme. » M. Fennemore s'est approché. « Je veux vous prier, a ajouté Lee, de remettre une de ces photographies à chacune de mes trois femmes, Rachel A..., Sarah C... et Emma B... — Cela sera fait selon votre désir, a répliqué le photographe. » Lee s'est alors levé et a prononcé un discours pour dénoncer amèrement Brigham Young. Il a dit qu'il était le bouc émissaire des péchés des autres. Il espère que Dieu lui sera miséricordieux. Il a nié jusqu'à la fin avoir été coupable de cette effusion de sang, et il a soutenu qu'il était allé aux Meadows pour remplir une mission de merci. On lui avait fait croire que les émigrants étaient une bande de voleurs et de meurtriers qui avaient assommé des prophètes mormons.

Lee a eu dix-huit femmes, dont trois lui ont été données par Brigham Young.

Trois sont sœurs, et leur mère est aussi l'épouse du condamné. Il a eu soixante neuf enfants, dont cinquante-huit sont encore vivants.

Cours public de Physique

Mercredi 23 mai, à huit heures du soir.

Electro-magnétisme (suite). Applications diverses, chemin de fer électrique, moteurs électro-magnétiques.

NOUVELLES DU MATIN

Berlin, 22 mai.

La *Gazette nationale* dit que M. de Bismark ira mercredi ou jeudi à Kiessingen. La présence de M. de Bismark à Berlin donnera lieu naturellement à des délibérations importantes, relatives aux derniers événements de l'étranger.

Il serait cependant oiseux de chercher une raison spéciale à la venue de M. de Bismark dans l'un ou l'autre de ces incidents, puisque cette venue était projetée.

Rome, 22 mai.

Des questions seront adressées demain, à la Chambre, relativement aux derniers incidents survenus en France dans leurs rapports avec la politique étrangère et intérieure de l'Italie.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret convoquant les électeurs du canton d'Anglure (Marne), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général.

Décret convoquant les électeurs des cantons de Saint-Mamert (Gard), et de Raon-l'Etape (Vosges), à l'effet de nommer des conseillers d'arrondissement.

Décret nommant un membre du comité spécial consultatif du service des poudres et salpêtres.

Décret nommant au grade de contre amiral.

Décret nommant des ingénieurs en chef de 2e classe au corps des mines.

Décret portant modifications aux décrets du 21 septembre 1876 et du 16 mars 1877, relatifs aux services postaux.

Arrêté nommant le chef du cabinet du ministre des travaux publics.

—

Paris, 23 mai, 5 h. 1/2, matin.

Les journaux républicains publient sans commentaire le manifeste de l'extrême gauche des députés (groupe Louis Blanc).

Ce manifeste débute par une phrase d'une grande violence à l'égard du nouveau ministère. Il continue ainsi :

« (Ils ont été d'avis) que la victoire restera par conséquent à la République, à l'ordre, au travail et à la paix;

» Mais que, s'il ne faut pas s'exagérer les périls de la crise, il ne faut pas non plus en méconnaître la gravité; qu'aujourd'hui surtout, la vigilance et l'énergie dans le calme sont de rigueur; que la prudence ne doit pas consister seulement à observer la loi, mais à se servir avec un zèle infatigable, pour la défense des libertés publiques, de toutes les armes dont la loi permet l'usage; et enfin, que les circonstances font un devoir aux républicains de toutes nuances, d'appliquer dans leur lutte contre les hommes du 24 mai ressuscité cette maxime républicaine :

L'union fait la force.

« C'est cet esprit que les membres de l'extrême gauche ont résolu d'apporter dans la propagande à faire en vue des élections départementales et communales. C'est dans cet esprit qu'ils ont nommé un comité de surveillance qui prendra, pendant la prorogation, les mesures, recevra les communications qui s'y rapportent et les transmettra, s'il y a lieu, aux autres groupes républicains, avec lesquels il se concertera pour tout ce qui est l'intérêt commun. »

—

La *République Française* publie la lettre suivante de M. Mathieu Bodet :

« La *Française République* me comprend par erreur, dans le nombre des signataires du manifeste des députés des gauches. Mes rapports avec M. le Maréchal dont j'ai eu l'honneur d'être un des ministres, me font un devoir de vous prier de vouloir bien rectifier cette erreur. »

—

M. de Gasté adhère au manifeste des gauches.

—

Petite bourse du soir.
3 0/0, 68.30, 50.
Emprunt, 103.35, 30, 47 1/2, 45.
Egypte 178.75 180.
Italien 64.30, 45.
Florins 54 7/8.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

La Guerre d'Orient

Constantinople, 21 mai, 7 h. s.
(Arrivée le 22.)

Les ambassadeurs d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie seront reçus en audience, par le Sultan, dans le courant de la semaine.

Constantinople, 22 mai.

Les Russes, avec des forces considérables, s'étant portés sur le village fortifié d'Ardahan, lui ont donné l'assaut et s'en sont emparés.

Constantinople, 22 mai.

A l'occasion de la prise de Soukoum-Kalé, par les Turcs, le Sultan a décrété la grâce et la mise en liberté de tous les détenus qui avaient subi les deux tiers de leur peine.

La plupart d'entre eux entrent dans l'armée.

Le fils de Schamyl est parti pour le Caucase.

Constantinople, 22 mai soir.

Par suite de la prise d'Ardahan les russes paraissent se disposer à attaquer vigoureusement Kars.

Les ministres ont fait l'abandon de leurs appointements, en faveur du trésor, pendant toute la durée de la guerre.

Bucharest, 22 mai, 9 h. soir.

Le fils du grand duc Nicolas est passé ce matin à Bucharest, allant à Giurgevo.

Le grand duc Nicolas est arrivé ce soir.

Les Turcs ont tiré sur un navire de commerce autrichien.

Le 21 mai, les Turcs ont bombardé Calarach.

Les communications sont interrompues entre Galatz et Braïla.

Plusieurs ponts établis sur des chevalets par les Russes ont été emportés par les grandes eaux notamment sur le Sereth et l'Oltu.

Bucharest, 22 mai, 10 h. soir.

Après dîner, le grand duc Nicolas a fait une promenade escorté par des soldats roumains et accompagné par le prince Charles et la princesse. Une foule nombreuse portant des torches a acclamé le grand duc.

Il a couché au consulat de Russie.

Copenhague, 22 mai.

Le ministre des affaires étrangères a émis une ordonnance, en date du 18, concernant les mesures qui doivent être prises, par les commerçants et les navigateurs, en conséquence de la guerre russo-turque.

Madrid, 22 mai.

Les dernières nouvelles reçues de Cuba, annoncent que la Junte des insurgés à New-York, a été dissoute. L'embargo mis sur les propriétés des insurgés, a été levé.

Les bandes d'insurgés se dispersent. On compte sur une prochaine et complète pacification de l'île.

Madrid, 22 mai soir.

La Biscaye donnera prochainement un contingent de 903 soldats, la province d'Alava 430, celle de Guipuzcoa 779 et la Navarre 121.

Madrid, 22 mai.

MM. Castelar, Pidal (ultramontain), et Sardoal (radical), combattront la loi électorale, en cours de discussion. Les centralistes s'abstiennent, mais on fait observer qu'ayant accepté la loi proposée pour les élections des députés, dans la loi électorale des conseils provinciaux ils ont ainsi adhéré au principe de la loi qui se discute actuellement.

Les nouvelles de Cuba sont excellentes. On signale quelques menées en vue de troubler l'ordre public. Le gouvernement les surveille de près et si, par hasard, elles prenaient corps, la répression serait énergique.

Rome, 22 mai.

On assure, de bonne source, que la dépêche du *Times*, relative aux informations que le nonce, Mgr Meglia, aurait donné au cardinal Siméoni, est inexacte.

A la suite du changement de ministère en France, Mgr Meglia demanda des instructions au Vatican. On lui répondit que la plus grande prudence était nécessaire, et que le nonce devait régler sa conduite selon les circonstances.

Rome, 22 mai.

Le Saint-Père a reçu aujourd'hui les pèlerins des diocèses de Marseille et de Limoges qui lui ont présenté des riches cadeaux. Les représentants des Comités de l'œuvre des cercles catholiques ouvriers de France étaient présents avec leurs drapeaux et ont présenté aussi des cadeaux. Plusieurs pèlerins distingués de tous les pays assistaient encore à cette réception. Les vicaires-généraux de Marseille et de Limoges et le chef d'une association de Marseille ont lu trois adresses.

Le Pape a répondu que c'était une consolation pour lui de voir une sorte de renouvellement de l'esprit des anciens siècles de l'Eglise, dans ce spectacle de la concorde des peuples chrétiens qui viennent de toutes les parties du monde rendre hommage à l'Eglise. Il s'est félicité avec les pèlerins de Marseille, en rappelant Sainte-Marie-Madeleine, et avec les pèlerins de Limoges, en parlant de Saint-Martial, fondateur de l'Eglise des Gaules. Le Pape a terminé en exhortant les pèlerins à la prière, à la pénitence et à la charité.

Monsieur Aver, journaliste allemand, a présenté au Pape quatre volumes contenant les signatures, les adresses et les lettres de 200,000 de ses enfants allemands. Le Pape a reçu ces volumes avec satisfaction.

Mgr Meglia a annoncé, hier, qu'il avait rendu visite au duc Decazes, et que celui-ci l'avait assuré que la politique du gouvernement n'était pas changée, en faisant observer en même temps au nonce les inconvénients qui résulteraient d'une agitation religieuse dans les circonstances actuelles. Le nonce répondit que le Saint-Siège n'avait aucunement l'intention de créer des embarras au nouveau ministère, et qu'il ferait, au contraire, tous ses efforts en vue de maintenir la tranquillité.

Rome, 22 mai, 7 h. 45 soir.

Chambre des Députés. — Suite de la discussion sur l'impôt des sucres — MM. Favale et Marazio combattent le projet. M. Toscanelli, critique la ligne de conduite financière suivie par le Cabinet. M. Leardi parle en faveur du projet.

Des questions sont annoncées relativement aux derniers incidents de France dans leur rapport avec la politique étrangère et intérieure du Gouvernement italien.

Ces questions seront adressées, demain, au gouvernement.

Adélaide, (Australie) 21 mai.

Le bâtiment *Emily Smith* venant d'Albany a échoué sur l'île des Kangourous,

Trente personnes de l'équipage ou des passagers ont été noyées.

DERNIÈRE HEURE

Constantinople, 23 mai.

L'escadre turque et un corps expéditionnaire sont partis, vendredi, de Constantinople pour Soukhoukale; ils viennent d'arriver à destination.

Les Turcs bombardent Adler au nord de Soukhoukale.

On assure qu'une division Russe a été battue près de cette même ville, laissant 4 à 500 morts sur le champ de bataille.

Les Russes menacent Batoum.

Rome, 23 mai.

La Chambre a adressé, aujourd'hui, au gouvernement, plusieurs questions sur la politique étrangère et intérieure.

Le Pape recevant les pèlerins de Marseille et de Limoges leur a récommandé la prière, la perséverance et la charité.

Vienne, 23 mai.

Le comte Andrassy a promis au ministère Hongrois l'occupation de la Serbie, si cette dernière intervenait dans la guerre. Il dément le traité russo-austro-allemand.

Paris, 23 mai.

Une réunion de sénateurs a été tenue chez M. de Lareinty.

Paris, 23 mai.

Le Maréchal-Président vient de signer le décret nommant M. des Touches, ministre de la marine.

Le mouvement sous-préfectoral paraîtra demain.

Grenoble, 23 mai.

Le village de la Salette est incendié.

LES MENUS BOURGEOIS

23 mai.

Potage aux laitues
Alose grillé à la vinaigrette
Bœuf à la mode
Haricots verts
Omelette au kirsch

Potage aux laitues. — Blanchir à l'eau bouillante quelques laitues et les cuire ensuite dans du bouillon de la veille. Couper des pommes de terre comme si on voulait faire des pommes *paille*, les sauter au beurre et, au moment de servir le potage aux laitues, les jeter chaudes dans la soupière.

Logogriphe

Avec mon chef je suis une prison;
Sans mon chef, de tes jours, je deviens la [mesure,
Et par moi de la vie on règle la saison;
Si de mon chef tu changes la figure,
Je change avec lui chaque fois.
Je suis avec un G le sceau d'une promesse;
Avec un M on me vit autrefois
Me prosterner au pied du Roi des rois.
Avec un N et quelque peu d'adresse
Je pourrai te sauver au fort de la détresse.
Avec un P chacun connaît mes tours :
Avec un R évite mon délire;
Avec un S on me verra t'instruire :
Mes leçons t'offrent des secours
Contre les peines de la vie.
Enfin avec un T j'arrose dans mon cours
Les champs de la Lusitanie.

—

Le mot de l'énigme d'hier, est : *Eclair.*

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 22 mai 1877 :

Abstenez-vous, avons-nous maintes fois répété à nos lecteurs.

La tenue de la Bourse de ce jour démontre une fois de plus la sagesse de notre conseil.

Nos Rentes, si vivement poussées pendant la séance d'hier, avaient été chauffées à blanc sur le boulevard, on avait atteint 69 50 sur le 3 0/0, 104.60 sur le 5 0/0; les naïls voyaient déjà le syndicat ministériel restaurant les cours factices cotés à la liquidation de mars.

Leur illusion n'a pas été de longue durée! à l'aide des cours fantastiques cotés hier soir on a obtenu une ouverture élevée à notre Bourse et sur toutes les places étrangères.

On a appuyé la manœuvre d'un achat de 35.000 de 3 0/0 et de 110,000 francs de 5 0/0 et l'on a essayé d'abuser, sur le dos du public, les rentes cotées il y a quelques jours à 2 fr. 50 où 3 francs au dessous des cours de 69,45 et de 104,45 cotés au début; mais la crédulité publique n'est pas aussi grande que l'avaient supposé les meneurs du marché.

Les cours se sont dérobés immédiatement, et de chûte en chûte on est retombé à 68.15 et à 103.10.

Ce sont les prix auxquels l'ouverture s'était faite hier.

Ainsi, d'une bourse à l'autre, on a fait monter et redescendre nos rentes d'un franc cinquante.

Il est déplorable de voir se jouer ainsi du crédit de la France; nos rentes sont assimilées, au détriment public, à des valeurs comme le mobilier Espagnol.

Le 5 0/0 Italien finit à 64,00 après [illegible] de 455 le crédit mobilier Espagnol est retombé à 412.50.

BANQUE NATIONALE

Place Vendôme à Paris
Société Anonyme, capital : 4,000,000

TABLEAU des VALEURS NON COTÉES

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cours officiels de la Bourse

22 mai. — 5 heures soir.

Huile de colza en f. d.	98 25	Spiritueux	58 .. .. ..
id. en tonnes	94 25	Farines 8 m.	60 75 .. ..
id. 4 mois	102 25	id supérieur	65 .. .. ..
Huile de lin en fûts d.	81 ..	Sucre	101
id. en tonnes	83 ..	Sucre de Java	230
Suc 100 . 88 à 1.13d.	74 25	id. Ceylan	215
id. 7/9 disp.	68 25	id. Haïti	210
id. dans 4 c.	70 25	id. Rio	190
Raffinés bonne sorte	161 ..	Cacaos de Para	150
id. belle sorte	165	id. Guayaquil	160
Certificats de sortie	74 50	id. H iti	110
Mélasse de fabrique	19	id. Trinité	105
id raffineri.	13	id. Caraïgs	200 à 150

Des Boissons Gazeuses

GUIDE PRATIQUE

Les industriels qui se livrent à l'utile fabrication des Eaux de Seltz et de toutes les boissons gazeuses en général, et les personnes qui ont l'intention de s'occuper de cette lucrative industrie doivent se procurer et lire avec attention, le Guide publié par **J. Hermann-Lachapelle**. Ce volume, véritable manuel d'instruction pratique, illustré de 80 planches explicatives, est le compagnon indispensable du fabricant. S'adresser à tous les libraires, en ayant soin d'exiger le Guide publié et estampillé par **J. Hermann-Lachapelle**, ou envoyer 3 fr. à l'auteur, 144, Faubourg-Poissonnière, Paris. 13221

GOUTTE & RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Antigoutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus et chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Echiquier, à Paris. — *Exiger les nouvelles marques de garantie.* Sous-dépôts dans les pharmacies.

Dépôt pour Roubaix, Pharmacie Sénart contour de l'église St-Martin. 12821

TAMARINDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant
CONSTIPATION et Hémorrhoïdes
Pht 25, r. Grammont, Paris. — Bte 2.50. Poste 2.75
Roubaix, Deschodt, ph., 26, Grand-Rue. 1277

CARTE

DU THEATRE DE LA GUERRE

Pour permettre à nos lecteurs de suivre les opérations militaires, nous tenons à leur disposition, moyennant 75 centimes une carte du théâtre de la guerre, dressée avec le plus grand soin par la maison Lassailly.

Refusez toute Contrefaçon

— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie coliques, toux asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, par d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consompton pulmonaire avec toux, vomissements constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre, — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation. — N° 49,522 M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr., 25 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Comte, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Désfontaines, épicier sur la place; Leon Danjou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Fourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie Place Vendôme, 26 à Paris.